



**MOBILISONS-NOUS
ET AGISSONS
POUR ETRE PLUS FORTS,
TOUS ENSEMBLE !!!**



RASSEMBLEMENT

Jeudi 14 avril 2022

à partir de 10h30 sur le parvis de la Mairie

Pour conserver nos maigres acquis locaux,

Obtenir un salaire décent,

Une progression de carrière méritée ET une reconnaissance,

Faire entendre notre colère.

Un préavis de grève a été déposé pour le jeudi 14 avril par LA FSU TERRITORIALE SNUTER 92 pour permettre à tous les collègues de pouvoir participer à cette action

Nous n'avons plus d'avantages mais nous gardons les bas salaires avec une inflation croissante.

Nous ne travaillons pas pour une entreprise privée qui ferait des bénéfices mais bien pour un service public et nous défendons ces valeurs.

Les disparités sont de plus en plus fortes et les agent.e.s ont le sentiment d'être méprisés par la classe supérieure qui ne fait pas l'effort d'aller vers eux et de les considérer.

Nos collègues partis à la retraite sans avoir été remerciés, pour toutes les années dédiées à notre collectivité et ses administrés.

L'absence de réunion, d'écoute et les promesses non-tenues ainsi que le manque de transparence démontre cette déconsidération et ce mépris envers les agent.e.s de la collectivité et de ses représentants.

Les agent.e.s de la collectivité participent, au premier plan, au service de tous les administrés et au développement des projets pour les Fontenaysiens en défendant les valeurs du service public et tous les maillons de la chaîne sont importants. Aujourd'hui, il existe un millefeuille qui empêche une réactivité efficace de la communication et de l'exécution des missions.

« il n'y aura bientôt plus assez de murs pour pouvoir accrocher tous les cadres ».

Nous n'oublions pas le mal être, de nos collègues, engendré par la collectivité...

La collectivité a mis en place une politique économique restrictive affichant une volonté de réduire les dépenses de personnel, cela se vérifie par :

- ✓ La baisse de la proportion des promotions ;
- ✓ La réduction des avancements ;
- ✓ Le gel de l'IFSE qui doit être révisé tous les 4 ans ;
- ✓ La directive d'appliquer un CIA conforme et non à la hausse ;
- ✓ La polyvalence des postes ;
- ✓ L'IFSE ne correspondant pas au poste occupé ;
- ✓ Le travail en sous-effectif...

La mise en place de toutes ces restrictions entraînent, dans un premier temps, une fatigue chronique, une démotivation, une perte de sens et de confiance, un travail dans l'urgence et une disparité entre les catégories.

Dans un deuxième temps, cela équivaut à une baisse du pouvoir d'achat, à une perte brutale de salaire tout au long de la carrière et à une imputation de la pension retraite.

Cela est inacceptable !

Malgré toutes les alertes sur la démotivation et le mécontentement général, la collectivité continue sa stratégie :

ARRT : Nous avons demandé à plusieurs reprises, durant les instances, les modalités des ARRT. La réponse a toujours été « les mêmes que les congés », c'est faux car le nombre de ARRT est proratisé en fonction du temps de présence (1,5 jours/mois), mais les absences liées pour raison de santé (maladie ordinaire, maladie professionnelle et accident de service) réduisent d'une journée le nombre dès que l'absence atteint 13 jours. En conclusion, nous perdons plus que nous gagnons.

Les élections : la collectivité a fait le choix de ne plus avoir recours aux agents d'accueil et de privilégier les salaires les plus élevés. Cependant, nous savons tous que les agents ayant les plus bas salaires profitent de ce moment pour arrondir leur fin de mois. A présent, ils devront boucher les trous, pour 100 euros, cela démontre le niveau de considération envers « le petit personnel ». Sans oublier que les responsables de bureau seront seuls et pourront travailler jusqu'à 17h dans la journée.

L'avenir de nos collègues du service restauration : La collectivité a le projet de privatiser la cuisine centrale en créant une SPL. Bien entendu, cela engendrera des changements...

Nous avons toutes les raisons de nous inquiéter sachant ce que nos collègues de la voirie transférés à VSGP ont subi. Ils ont été avertis 3 semaines avant par « un bruit de couloir » sans information de la part de la hiérarchie et sans avoir le choix de ce transfert.

CTM : Les agents quittant la collectivité, au CTM, ne sont pas remplacés mais, en contrepartie, des cadres sont recrutés. Dans la mesure où la masse salariale est réduite, cela laisse envisager une privatisation des missions et la disparition de certains corps de métier illustrant les prémices de la destruction du service public.

**Soyons massivement présents sur le parvis
de la mairie jeudi 14 avril à partir de
10h30 pour être
les acteurs de nos vies professionnelles !**

**RAPPEL : Vous avez le choix d'être gréviste de 1h, 2h, en
demi-journée ou à la journée.**

LA FSU TERRITORIALE
ensemble **AU QUOTIDIEN**